

## REGLEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI DE FOND D'ETE

Les Championnats de France de Ski de Fond d'été 2017 se dérouleront à Arçon.

Les formats et les déroulements des compétitions seront semblables à ceux que l'on utilise en hiver.

Pour toutes les compétitions, les parcs de ski-roue de la FFS seront utilisés et obligatoires. Dans le cas où les effectifs seraient trop importants par rapport au nombre de ski-roue, il peut être demandé aux moins bons concurrents d'utiliser leurs ski-roue personnels, de performances équivalentes à ceux des parcs FFS.

Le port du casque et des lunettes est obligatoire.

Les épreuves seront les suivantes :

### SAMEDI 16 SEPTEMBRE : Sprint Classique :

Les titres seront décernés dans les catégories suivantes :

U18 dames	U20 dames	Senior dames
U18 hommes	U20 hommes	Senior hommes

Des courses pour la catégorie U16 H et D auront lieu, mais sans attribution de titre de Champion de France.

Il y aura une qualification et un tableau final pour chaque catégorie : U16, U18, U20, Senior, chez les hommes comme chez les dames.

Dans le cas de faibles effectifs, un regroupement U20 + Sen D pourrait être décidé.

### DIMANCHE 17 SEPTEMBRE : Mass Start Libre :

Les titres seront décernés dans les catégories suivantes :

U18 Dames	U20 Dames	Senior Dames
U18 Hommes	U20 Hommes	Senior Hommes

Des courses pour la catégorie U16 H et D auront lieu, mais sans attribution de titre de Champion de France.

Les regroupements de catégories prévus seront les suivants :

- U18 + U20 + Senior Dames
- U20 + Senior Hommes.
- Les autres catégories courront séparément.

Ces regroupements pourraient être amenés à évoluer si les effectifs sont trop importants par rapport au parc de ski-roue ou par rapport au déroulement de la compétition et à la sécurité.